

LE MOT DU MAIRE



Important, il m'a été signalé des faits graves que je me dois de vous communiquer. En effet, un enfant du village aurait été abordé à proximité de l'Espace Planas (City Stade) par un homme au comportement suspect. J'en ai immédiatement informé les services de gendarmerie. Si vous ou un de vos proches étiez confrontés à une pareille situation, je vous encourage à contacter les gendarmes. J'ai également appelé les services municipaux à la plus grande vigilance.

Le Conseil Municipal a approuvé la création, sous l'égide de la Communauté des Communes des Aspres, d'un sentier de randonnée partant de la place de la Mairie jusqu'au Pla del Rey, en passant par le Mas Vaquer.

Je suis au regret d'informer les tresserencs et les passionnés de randonnée, que ce projet ne pourra voir le jour suite au refus d'autorisation de passage sur sa propriété de Mme Marie-Catherine Da Silva.

Jean AMOUROUX.

CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Un projet de « site internet communal » est en cours de préparation et sera en ligne prochainement. Grâce à cet outil, le Conseil Municipal a souhaité faire évoluer la communication tout en renforçant l'image de notre commune. Ce site internet présentera le village et diffusera plusieurs types d'informations communales (administratives, municipales, associatives, économiques...).

Un espace sera dédié aux professionnels de la commune (artisans, commerçants, professionnels de santé, agriculteurs...).

Afin de pouvoir figurer sur ce listing, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie, par mail à l'adresse suivante « mairie@tresserre.fr », ou par téléphone au 04 68 38 80 34. **Avant le lundi 20 avril 2015.**

INCIVILITÉS

Il a été constaté une recrudescence de vols et dégradations dans le cimetière communal. Par respect pour les personnes endeuillées par la disparition d'un être cher, il est demandé à toutes les personnes faisant preuve d'indélicatesse de montrer davantage d'humanité.

Nous vous rappelons que le vol est passible d'une amende maximale de 45 000 € et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 21 avril 2015 - s'inscrire au plus tard vendredi 17 avant 12h en mairie.





Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin Rhône-Méditerranée vise à encadrer l'utilisation des outils de prévention des inondations et définir des objectifs prioritaires pour réduire les conséquences négatives des inondations des 31 Territoires à Risques Important d'inondation.

C'est pourquoi, par arrêté du 1er décembre 2014, le Préfet du bassin Rhône Méditerranée a décidé d'engager la consultation du public du projet de PGRI. Celle-ci a débuté le 19 décembre dernier pour une durée de 6 mois.

Dans le cadre de cette consultation, tous les citoyens sont invités à donner leur avis sur le site www.sauvonsleau.fr.

DÉTECTEUR DE FUMÉE

L'article L.129-8 du code de la construction fait obligation aux propriétaires d'un logement d'installer au moins un détecteur de fumée normalisé à compter du 08 mars 2015. Cette obligation s'impose même si le logement est mis en location et il appartient à l'occupant de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site <http://territoires.gouv.fr/detecteurdefumee>

5ème RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DE COMBAT

Du jeudi 9 avril au jeudi 16 avril 2015, le 5ème régiment d'hélicoptères de combat de Pau se déploiera dans la région de Port-Vendres, ville-marraine de l'unité, pour son exercice régimentaire annuel susceptible de provoquer quelques nuisances dont la Délégation vous prie de bien vouloir l'excuser.

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE ÉCOLE, CANTINE, GARDERIE

Pour toute(s) nouvelle(s) inscription(s) vous devez vous présenter en mairie, muni du livret de famille, du carnet de santé, d'une attestation d'assurance, du certificat de radiation (s'il y a lieu) et d'un justificatif de domicile. Pour les inscriptions en classe de maternelle seuls les enfants nés avant 31 décembre 2012 pourront faire leur rentrée en septembre 2015.

Des dossiers pour l'inscription au restaurant scolaire et à la garderie seront distribués dans les boîtes aux lettres de tous les enfants scolarisés dans le courant de l'été.

VIE ASSOCIATIVE

Carnaval

Rendez vous à l'Espace Planas (14h30)
Pour participer à la parade Tresserrenque
Venez vivre un agréable moment
A vos déguisements!...



inimaginaire

« Le dernier loup »
Samedi 25 avril 2015
20h30 à la Cave aux Contes
Tarifs: 5 € tarif plein
4 € (-18ans, étudiants,...)

Foyer Rural

RIFLE ARRELS 2^{ème} édition
Vendredi 24 avril
À partir de 19h00
À la Cave aux Contes
10€ les 3 cartons



Foyer Rural

TRADILLUNA
Samedi 18 avril
À partir de 17H00
À la cave aux contes
Le soir entrée 5€

Plus de renseignements au 06.14.57.40.89

